

# L'exécutif entend reprendre la main sur le dossier de la fumée

**SANTÉ • Une loi d'application de l'initiative contre la fumée passive sera mise en consultation, après l'invalidation par le Tribunal fédéral du règlement transitoire.**

PHILIPPE BACH

Le dépôt d'une loi intervient une semaine, «jour pour jour», après l'invalidation par le Tribunal fédéral du règlement transitoire censé concrétiser l'initiative contre la fumée dans les lieux publics. Le Conseil d'Etat a présenté hier ce texte par la voix de Pierre-François Unger, conseiller d'Etat en charge de l'Economie et de la Santé.

Avant d'être déposé en urgence au parlement cantonal, ce document sera mis en consultation durant deux semaines. Rappelons que, à la suite de la décision de Mon Repos, qui a estimé que seule une loi peut concrétiser l'initiative, plusieurs formations ont annoncé des initiatives législatives. Les Verts ont réalisé une transposition du règlement dans une loi, les initiants y sont allés de leur proposition, via une pétition en forme de projet de loi, et les libéraux évoquent l'idée d'une législation qui emprunterait d'ailleurs davantage au compromis négocié aux Chambres fédérales qu'à l'initiative votée par près de 80% des Genevois.

## Définitions strictes

Le projet du Conseil d'Etat, de son côté, veut jouer la carte de la sécurité sur le plan du droit. Il précise ainsi un point controversé en définissant strictement ce qu'est un lieu dit public. De même, il propose la notion d'espace fermé telle qu'elle a été arrêtée par l'Organisation mondiale de la santé. Il indique, enfin, les exceptions à l'interdiction de fumer dans les lieux publics qu'implique la jurisprudence fédérale.

La mouture de Pierre-François Unger conserve certains aménagements pour des lieux dits privés pour préserver des espaces de liberté. Il sera possible de fumer dans des chambres d'hôtel, en prison ou dans des chambres d'hôtel (à moins que l'exploitant en décide autrement).

## Les buvettes sont publiques

En revanche, le gouvernement estime que les buvettes de clubs sportifs, les cantines ou les pensions – où, en vertu du règlement annulé, il était possible de

fumer, provoquant un recours des initiants – sont de fait des lieux publics où la fumée sera proscrite. La notion de «cerce», un peu floue, qui permettait ces exceptions, sera réservée aux seuls clubs fermés, qui n'ont pas pignon sur rue.

Relevons par ailleurs que les exceptions prévues pour l'aéroport (où un fumoir a été aménagé) et les magasins de cigares qui disposent d'un lieu de dégustation sont maintenues.

## Marge de manœuvre étroite

M. Unger a insisté hier sur le fait que le désaveu du Tribunal fédéral avait été envisagé par les juristes de l'Etat, mais que la marge de ce dernier était minime. «Dans un premier temps, les Chambres ont planché sur une législation qui excluait toute compétence aux cantons. Ensuite nous avons été en attente de l'avis du Tribunal fédéral sur les trois recours qui avaient été déposés.» En l'état, déposer une loi était compliqué.

La question qui reste maintenant ouverte est celle de la vitesse avec laquelle ce projet de loi pourra être traité au Grand Conseil. Et si, ensuite, les milieux les plus acquis au lobby de la fumée oseront lancer un référendum.

## Le Conseil d'Etat a encore:

- émis des réserves concernant une ordonnance fédérale mise en consultation, qui précise les modalités du recensement de la population. La définition de cette dernière notion n'est pas claire: selon la manière dont elle est comprise, elle risque d'exclure les internationaux, qui représentent environ 12% des habitants de Genève. Or, c'est sur la base de ce recensement qu'est calculé le nombre de sièges de parlementaires fédéraux auquel le canton a droit;
- pris une décision rarissime: il va engager des travaux d'office (contre l'avis du propriétaire) et démolir un parking construit en toute illégalité, en pleine zone agricole, par un garage qui y expose ses voitures à la hauteur de la douane d'Anières. Cette affaire dure depuis quatre ans. I



En présentant son projet de loi, le Conseil d'Etat veut jouer la carte de la sécurité sur le plan du droit. Il précise par exemple un point controversé, en définissant strictement ce qu'est un lieu dit public. JPDS

## LES SOCIALISTES S'ÉTONNENT DU SILENCE DU CANTON SUR LA CRISE FINANCIÈRE

«Invraisemblable!» Le président du Parti socialiste genevois, René Longet, ne comprend pas le mutisme du gouvernement genevois à propos de la crise financière. Un silence d'autant moins compréhensible que le canton est «très exposé» aux turbulences de la finance mondiale, ont jugé hier les socialistes en conférence de presse. L'occasion aussi de mettre en avant quelques-uns de leurs candidats à l'élection constituante du 18 octobre. «A Genève, le secteur tertiaire concentre 80% des emplois. Le pouvoir politique doit veiller à attirer des activités plus diversifiées et ne pas perdre de vue l'économie réelle», argumente le professeur de l'université de

Genève Béal Burgenmeier, candidat à la Constituante. Les socialistes critiquent la volonté du Conseil d'Etat d'attirer au bout du lac davantage de fonds alternatifs, ou *hedge funds*. Une discussion est en cours entre Berne et les ministres cantonaux des Finances pour alléger la fiscalité des gérants qui pourraient être tentés de quitter Londres. «C'est une stratégie à courte vue», dénonce le conseiller national Carlo Sommaruga. Selon lui, ces fonds sont «hautement spéculatifs». M. Burgenmeier est plus nuancé sur ces instruments financiers mais il juge les appels du pied suisses et genevois «peu transparents». SPE

## La pollution du Rhône mesurée par de futurs bacheliers

**ÉCOLOGIE • Deux classes genevoises ont pris part au projet international «Globe» d'observation de l'environnement.**

«Nous n'avons trouvé que des insectes qui ne supportent pas les eaux pures, signe d'une forte pollution» explique Yannick Depraz, professeur de biologie. Les trente-cinq élèves de la Mutuelle d'études secondaires ont en effet observé la qualité des eaux du Rhône et de ses rives hier, dans le cadre d'un projet international baptisé «Globe» (Global Learning and Observations to Benefit the Environment).

C'est à la jonction du Rhône et de l'Arve que ces jeunes préparant un baccalauréat international ont procédé à diverses mesures physico-chimiques relativement simples, sous l'œil attentif du directeur de l'école et des enseignants de biologie. Les deux classes de futurs bacheliers ont découvert une biodiversité de petits insectes supportant une pollution grave à très grave, comme les sangsues. Les données récoltées seront mises en ligne sur internet et consultables par le grand public.

«Nous vérifions chaque année l'état du Rhône, et ce depuis cinq ans. Des observations générales sont réalisées, telles que l'analyse de la couleur de l'eau, sa température, son acidité, et aussi sa dureté», ajoute l'institutrice.

Le projet «Globe» regroupe approximativement 17 000 écoles dans le monde. Il permet aux différents acteurs (élèves, enseignants et scientifiques) d'échanger des informations importantes en matière d'environnement. Les thèmes qui y sont développés ont trait entre autres à l'atmosphère, au climat et à la végétation. L'objectif est de sensibiliser au développement durable ainsi qu'aux questions environnementales actuelles, à travers différentes méthodes de mesures standardisées.

L'intégration intelligente d'internet à l'enseignement grâce aux contacts noués avec les écoles du monde entier constitue le deuxième volet de la démarche.

NICOLAS CHARPILLOZ

## «Les syndicalistes n'ont pas prêté attention au travail décent»

**INTERVIEW • Mardi à Genève, la Journée mondiale pour le travail décent n'a mobilisé qu'une petite poignée de syndicalistes sur la place des Nations. L'un d'entre eux fait part de sa très vive déception.**

PROPOS RECUEILLIS PAR

FABIO LO VERSO

La mobilisation syndicale a marqué un moment de relâchement inédit, mardi dernier, à l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent. L'appel à un rassemblement sur la place des Nations a été suivi par à peine quatorze personnes. Le combat pour le travail décent ne fait pas recette à Genève. Claude Reymond, secrétaire central de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), s'était pourtant démené comme un beau diable pour assurer une large participation syndicale. Son amertume au lendemain de ce fiasco semble sans limite.

**Comment expliquez-vous cette défection syndicale?**  
Claude Reymond: Submergés par les problèmes locaux, les syndicalistes n'ont prêté aucune attention à celle transversale et universelle du

travail décent. Début septembre, la CGAS, qui répondait à l'appel de la Confédération syndicale internationale, s'était pourtant engagée à organiser une démonstration le 7 octobre, à Genève, pour revendiquer un travail décent pour tous. C'était bien parti puisque dix organisations représentées par une vingtaine de personnes ont adhéré et fixé un programme d'action agréant les exigences de chacune. Une semaine plus tard, au moment de passer aux travaux pratiques, seules deux personnes étaient présentes et nous n'étions plus que quatre pour décider.

**Y a-t-il un désintérêt inavoué pour la question du travail décent?**

De l'extérieur du mouvement syndical, on pourrait avoir cette impression. Il faut dire que les syndicats genevois se sont mobilisés mardi dernier pour la retraite flexible dès 62 ans. Et, d'une

certaine manière, ils ont contribué à la Journée pour le travail décent. Mais ils ont craint de l'exprimer clairement pour conserver la priorité à leur engagement pour l'AVS. Ce qui est vraiment regrettable, c'est que les professionnels de nombreuses internationales syndicales sises dans la région n'ont pas trouvé l'énergie pour concrétiser ici ce qu'ils exigent des autres organisations ailleurs dans le monde.

**Genève a-t-elle perdu de sa verve syndicale?**

Des quatorze actions annoncées sur l'AVS, au moins treize ont été réalisées mardi dernier. Preuve que la mobilisation est toujours là. Mais le Genevois que je suis a sans doute surestimé la capacité du mouvement syndical mondial à susciter une prise en charge décentralisée et à faire observer une discipline unitaire. Le faible écho donné dans le bassin genevois à la thématique

du travail décent s'explique aussi par l'abstention de toute une région. Le CGAS avait sollicité sans succès les organisations syndicales de Thonon, Lyon, Chambéry et Bourg-en-Bresse, ainsi que celle de la Côte...

**De nombreuses revendications ont été avancées au cours de la Journée mondiale. Laquelle mettriez-vous en exergue?**

Lorsqu'il m'a été demandé d'organiser cette journée dans le canton, la première chose à laquelle j'ai pensé, c'était de pouvoir faire un lien entre les syndicats locaux et ceux de la Genève internationale pour dénoncer la précarisation des employés des organisations onusiennes installées à Genève. C'est sur cette question que j'ai mis l'accent devant le Palais des Nations. I

<sup>1</sup> Le Courrier du 8 octobre 2008.